

DOCKS 66 ET LIGNE 7
PRESENTENT

PAROLES DE BANDITS

UN FILM DE JEAN BOIRON-LAJOUS

ÉCRITURE, RÉALISATION, IMAGE JEAN BOIRON-LAJOUS PRODUIT PAR PRIMA LUCE, LOÏC LEGRAND SON ET ASSISTANT À LA RÉALISATION CHRISTINE DANCAUSSE, AURÉLIE MARSAIS, HADRIEN BASCH
MONTAGE IMAGE MYRIAM AYÇAGUER, JEAN BOIRON-LAJOUS MONTAGE SON ET MIXAGE N° DEMBO ZIAVOULA ÉTALONNAGE LUCIE BRUNETEAU

PRIMALUCE

DOCKS 66

LIGNE 7

du
Nouvelle
Aquitaine

DOCKS

Scam*

ANCA
AGENCE L'ÉPIRE
CINÉMA & ÉCRÉANES
EN NOUVELLE-AQUITAINE

CONTACTS

DISTRIBUTION

DOCKS 66 - Aleksandra Cheuvreux et Violaine Harchin

contact@docks66.com / 01 80 06 03 92

Bureaux : 7 rue Ganneron 75018 Paris / 9 rue Goudard 13005 Marseille

Siège social : La Trigalière 37340 Ambillou

06 99 70 92 87 / 06 18 46 24 58

www.docks66.com

LIGNE 7 - Timothée Donay

timothee@ligne7.fr

03 20 92 89 58 / 06 79 36 23 29

11bis rue Copernic 59000 Lille

www.ligne7.fr

PRESSE

Agence Valeur Absolue - Audrey Grimaud

audrey@agencevaleurabsolue.com

06 72 67 72 78

PROGRAMMATION

Timothée Donay

timothee@ligne7.fr

06 79 36 23 29 / 03 20 92 89 58

Kevin Bordus

kevin@ligne7.fr

06 24 59 59 20 / 03 20 92 89 58

COMMUNICATION

Juliette Nicolas

juliette@ligne7.fr

07 69 65 30 17

PAROLES DE BANDITS

La vallée de la Roya depuis 2015,
racontée par celles et ceux que le rétablissement des frontières
a mis hors la loi.



SYNOPSIS

Depuis la fermeture de la frontière entre la France et l'Italie en 2015, la vallée de la Roya est devenue le symbole de l'insoumission. Les migrants bloqués à Vintimille continuent de passer en déjouant barrages et contrôles, aidés par certains habitants de la vallée. Dans cette enclave où des migrants espèrent atteindre un avenir meilleur, la solidarité des habitants est devenue un acte de résistance.

À travers le récit de celles et ceux qui sont dans l'illégalité pour faire respecter des droits fondamentaux, *Paroles de bandits* raconte l'histoire de ce territoire et de tant d'autres...

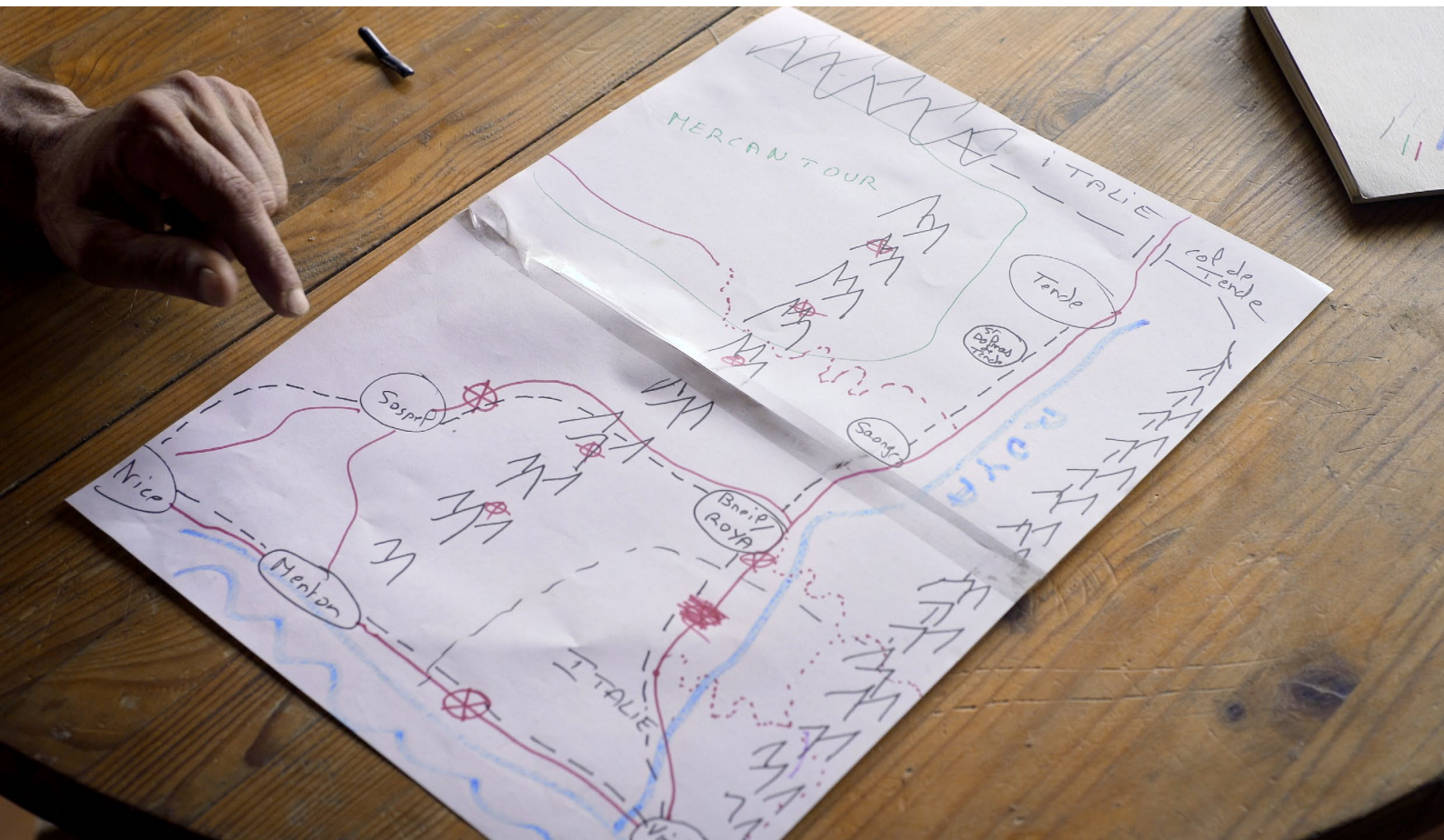
ENTRETIEN AVEC LE RÉALISATEUR JEAN BOIRON-LAJOUS

Quelle est l'origine de votre envie d'aller faire ce film dans la vallée de la Roya ? Qu'est-ce que ce territoire avait de si particulier à vos yeux ?

Les questions de frontières et de migrations m'intéressaient déjà, dans la vie comme dans mes films. Ce sont les premières médiatisations de la vallée de la Roya et des « passeurs » qui m'ont mis la puce à l'oreille. J'ai cherché des amis et des collègues s'intéressant aussi à ces questions et nous sommes partis sur place. À la base je voulais uniquement filmer un passage, et voir ce qui pouvait s'y produire, s'y partager. Rapidement, je me suis rendu compte que tout était plus complexe, et qu'il fallait d'abord prendre le temps de rencontrer les gens là-bas et de gagner leur confiance.

C'est justement la particularité de ce territoire qui m'a paru intéressant. Beaucoup de gens m'ont signifié que, selon eux, la situation était avant tout géographique : la vallée est une enclave, et c'est parce que ces gens vivent là et sont confrontés à la particularité géographique de leur lieu de vie qu'ils se sont engagés. J'ai alors compris que la vallée de la Roya était un lieu symptomatique de ce qui se passe dans les zones de frontières européennes.

La question migratoire prend étrangement moins de place en ville. Chacun voit les gens qui arrivent mais il y a cette illusion qu'il y aura toujours une personne ou une organisation pour aider. Je l'ai souvent entendu dans la Roya : « dans la vallée on ne laisse personne dehors, à Paris oui ». C'est aussi ça qui m'a interpellé, l'impossibilité pour ces gens de fermer les yeux.



Plutôt que de montrer la rudesse de cette enclave, vous avez mis en valeur un environnement naturel plutôt doux, accueillant, un peu comme les habitants auxquels vous vous êtes intéressé... Était-ce un parti pris de laisser l'hostilité hors-champ ?

Oui, le parti pris a été de considérer que ce hors-champ, nous le connaissons déjà. Les images sensationnalistes basées sur la violence monopolisent déjà nos écrits et nos écrans. La peur, la réticence, la prétendue crise migratoire, voilà des hostilités qui sont à la base des représentations dominantes de la situation. Mon premier parti pris a été de ne pas relayer au nom d'une prétendue objectivité ces discours que l'on entend déjà trop. L'hostilité n'est pas absente du film, elle est un hors-champ évident.



Il y a la tentation de créer des figures de héros et de cantonner les gens et la situation aux conflits. J'aurais pu ne montrer que les clivages. Mais je ne voulais pas tomber dans ce panneau de monter les « pro migrants » contre les « anti migrants ». Pour moi ce n'est pas là que l'opposition se joue, c'est une construction médiatique très superficielle. Oui, il y a des divergences au sein des habitants mais la vraie opposition se joue entre les citoyens et les pouvoirs publics. J'ai refusé dès le début de représenter cette prétendue scission de la société civile, c'était d'après moi, jouer le jeu de la division et détourner du regard les vrais rapports de force. L'hostilité est inhérente à la vallée de la Roya, mais je n'ai pas voulu en faire le nœud dramatique du film.

Quant à l'opposition avec la police, ça a été une question d'équilibre. Au début du tournage la pression policière m'a déconcerté et je voulais la restituer. Puis, j'ai compris que les gens que je filmais ne voulaient pas y céder. Ils la prenaient en dérision, la déjouaient, la moquaient ou la contraient. Là encore je me suis dit que l'opposition nette entre les habitants et la police était déjà omniprésente partout, et qu'il serait plus intéressant de montrer que la police n'empêche rien, que sa présence est vaine. J'ai donc tenu à montrer une vallée magnifique et bienveillante, cernée par la police certes, mais dans laquelle les gens vivent de vrais moments de rencontres et de solidarité.

Aviez-vous, dès la genèse du projet, choisi d'aller à la rencontre des habitants solidaires et des migrants qui bénéficient de cette résistance citoyenne, ou est-ce une décision qui s'est prise au tournage ?

J'ai tenu à mélanger ces récits depuis le début. Il me paraissait important de poser les mêmes questions à celles et ceux qui vivaient cette fermeture de frontière à ce moment-là, qu'ils

soient migrants ou solidaires. On a la tentation de mettre en avant les récits de voyage des personnes migrantes, parce que c'est marquant, incroyablement violent et que cela témoigne de leur grande force. Mais là encore, c'était les cantonner à leur parcours. J'ai essayé tant que possible d'accéder à leurs idées et à leur regard critique. Et j'ai pu alors entremêler la parole des « passeurs » et celle des « passants ».

Les habitants que vous donnez à voir et à entendre, à l'exception de Cédric Herrou, sont des hommes et des femmes « anonymes », loin de la médiatisation et des collectifs très organisés. Comment avez-vous choisi vos personnages et comment avez-vous réussi à tisser une relation de confiance suffisamment forte pour qu'ils acceptent d'être filmés et de partager leur expérience et point de vue « à visage découvert » pour la majorité d'entre eux ?

C'est avant tout le hasard des rencontres. J'ai très rapidement voulu faire un film choral parce que la vallée m'est apparue comme une constellation, avec plein d'actions en simultané liées au rétablissement des postes aux frontières. Mais entre la pression policière et la surmédiatisation soudaine, tous les gens de la vallée n'ont pas le même rapport à la justice, à la désobéissance et beaucoup étaient très réticents face aux caméras. Ça a réduit mes possibilités, et ça m'a guidé vers celles et ceux qui comprenaient mon projet et qui acceptaient d'être filmé.e.s. Ces habitants revendiquent ce qu'ils font au nom de l'urgence humanitaire. Ils n'ont rien à cacher, ils l'assument. J'ai aussi filmé en priorité les actions avec les mineurs qui sont totalement légales.

Parallèlement, j'ai eu la confirmation que ma génération et les gens avec qui j'ai le plus d'affinités politiques sont totalement réfractaires vis-à-vis de l'image. J'ai donc filmé davantage les personnes solidaires de l'âge de mes parents. Par ailleurs, je voulais garder une certaine indépendance vis-à-vis des collectifs très organisés et leur laisser l'intimité nécessaire à l'action politique. J'ai côtoyé des membres de ces collectifs mais je n'ai pas voulu m'y associer directement. Pour moi et pour eux.



Quant aux migrants, c'est une question de confiance et d'envie. Les trois quarts de ceux que nous avons rencontrés ont refusé d'être filmés ou enregistrés. Mais ceux qui sont dans le film m'ont fait confiance. Parfois parce qu'ils avaient besoin de témoigner, d'autres fois parce qu'ils étaient partie prenante du projet.

Votre présence est palpable à plusieurs moments du film : avez-vous fait ce choix dès le départ ou est-ce au montage que vous avez décidé de laisser les moments de dialogue, de confiance voire d'interpellation avec les protagonistes ?

C'est arrivé très tard ! Lors des premières sessions de tournage, j'imaginai un film en cinéma direct, sans aucune intervention de ma part. Je voulais mettre l'accent sur les gestes, les regards, chercher ce que ces personnes pouvaient partager dans la vallée.

Mais j'ai ensuite compris que ce qui m'intéressait, c'était la question du récit. Que retiendra-t-on de cette histoire ? Qui la racontera ? J'ai alors commencé à poser des questions pendant les tournages, à récolter la parole et j'ai centré le film sur ce récit polyphonique. C'est seulement au bout de deux ans de tournage que j'ai effectué des entretiens très longs et intimes avec chaque personnage, dans lesquels ils s'adressent à moi. C'est ce qui constitue les voix off du film et cette histoire pleine d'interrogations qui se tisse.



Le titre, *Paroles de bandits*, est provocateur : il semble être un pied de nez à la criminalisation de ces hommes et femmes. Comment vous est-il venu ?

N'importe qui arrivant dans la vallée est frappé par l'omniprésence policière. Les gens qui migrent sont criminalisés, ceux qui les aident aussi. Chaque personne présente dans le film a eu à faire avec la police. Pourtant, en même temps que les procès s'enchaînent, c'est l'Etat qui est rappelé à l'ordre parce qu'il ne tient pas ses obligations, notamment celle de prendre en charge tous les mineurs sur le territoire français. Pendant que tous les médias parlaient des procès de Cédric Herrou, la police se faisait épingle discrètement pour avoir ramené illégalement des mineurs de France vers l'Italie.

Tout ceci paraît vite ironique. J'ai apprécié cette ironie chez les gens que je rencontrais qui étaient plein d'autodérision. J'ai voulu la reprendre dans le titre du film.



Comment avez-vous imaginé la séquence mise en scène avec Cédric Herrou, dans la veine d'un ciné-tract ?

Je l'ai effectivement conçue comme un ciné-tract que je voulais ironique. Cédric publiait beaucoup d'articles sur les réseaux sociaux à cette époque, et j'avais lu une de ses lettres ouvertes au procureur. Je lui ai proposé de la remodeler un peu et de la faire sous forme de vidéo que je pourrais poster le jour de son procès. Il a accepté, nous l'avons fait à quatre mains et ça a beaucoup tourné sur le net. Je voulais mêler ce film de long terme à quelque chose de plus immédiat, plus politique aussi. Puis au montage, j'ai voulu que Cédric soit un peu à part, parce que c'est un personnage médiatique et qu'il contrôle beaucoup son image. Je l'ai donc intégrée au film.

Beaucoup de personnages, qu'ils soient habitants de la vallée ou migrants, vous expriment aussi leurs doutes et leurs craintes sur l'avenir, les limites de leur résistance, les risques que la situation s'empire, etc. Certaines séquences, comme celles des tunnels avec les paroles en off ou celle du quai de la gare une fois le train parti nous renvoient à cela. Que cherchez-vous à convoquer avec ce montage ?

En faisant ce film je cherchais à avoir des réponses, et je n'ai eu au final que des questions. La pensée est mouvante, les gens font comme ils peuvent, ils se débrouillent, se battent et... s'interrogent. Il y a quelque chose de l'ordre de l'impasse, du tunnel. La situation internationale nous dépasse, et celle des lois de nos propres pays aussi. Les actions comme les interrogations des personnes du film sont indispensables, mais elles ont leurs limites. Tous m'en ont parlé, j'ai voulu le restituer par honnêteté. Aussi, en montrant qu'ils se posaient toutes ces questions, je voulais représenter leur modestie. Ils font ce qu'ils pensent être le mieux. C'est énorme, mais si peu.

Paroles de bandits interroge la notion même de légalité, avec deux approches qui s'opposent : celle du respect de la Loi et celle du respect des droits fondamentaux, même si finalement la frontière n'est pas si manichéenne... Espérez-vous que ce film puisse faire avancer le débat sur le « délit de solidarité » et sur les questions migratoires ?

En créant ce récit de l'intérieur, par ces personnes qui vivent cette situation, je veux au moins montrer qu'il y a une sorte d'évidence à mettre en route la solidarité. En tout cas, il y aurait un scandale d'indécence à ne rien faire. Je veux avant tout montrer que la société civile, même si ça l'épuise et qu'elle fait des erreurs, prend acte des changements de nos sociétés. Elle parvient tant bien que mal à gérer une situation. Ce sont à mon sens les institutions qui sont en décalage, qui peinent à faire respecter les textes, à comprendre la réalité du terrain. J'espère que le film soulèvera au moins cela.



Pourriez-vous nous dire ce qui a guidé vos choix musicaux ?

J'ai travaillé avec un musicien qui m'a conseillé sur le film. Nous sommes partis rapidement en direction d'une musique baroque et pour cette vallée que j'ai filmée été comme hiver, j'ai essayé « Les Quatre Saisons ». Ça m'a tout de suite plu, pour ce ton épique, avec un mélange de mélancolie et d'entrain. Je pense que la musique donne du relief aux voix et qu'elle leur redonne de la chaleur. Je voulais donc des nappes à utiliser sur la parole. J'ai demandé au musicien de faire des déclinaisons des « Quatre saisons » avec un travail de sample et d'effets. C'est ça qui nous a permis de réaliser les créations sonores dans le film, avec des pièces de plus en plus distordues. Et je me suis autorisé un écart, avec une musique de western à la Ennio Moricone, encore une fois pour la pointe d'ironie du côté western, pour la séquence d'un ancien policier qui aide des migrants en cachette...



BIOGRAPHIE



Jean Boiron-Lajous a étudié le cinéma à l'Université de Lille 3 et à l'Université Aix-Marseille.

En 2012 il réalise ***La mémoire et la mer***, documentaire produit par l'Université Aix-Marseille avec la participation de l'INA (sélection FID Marseille 2013). En 2015, il réalise ***Terra Di Nessuno***, un long métrage documentaire produit par Prima Luce et sélectionné au FID Marseille ainsi que de nombreux festivals internationaux. Il continue sa collaboration avec Prima Luce en réalisant ***Plus t'appuies moins j'ai mal*** en 2018, court métrage de fiction ainsi que ***Paroles de Bandits***, documentaire qui vient tout juste de s'achever.

En parallèle de ses films, il a été assistant de réalisation pour la société de production Zeugma Films, mais aussi avec Agnès Varda et pour Alain Bergala. De 2012 à 2018, il a été programmateur et coordinateur de « La Première fois », festival de premiers films documentaires à Aix-en-Provence et Marseille.

FILMOGRAPHIE

Paroles de bandits, 90', 2019, documentaire, produit par Prima Luce
Lauréat de la bourse Brouillon d'un rêve de la SCAM, avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine, et lauréat de la bourse de la SACEM.

Plus t'appuies moins j'ai mal, 33', 2018, fiction, produit par Prima Luce
Avec le soutien de la région Nouvelle Aquitaine et du département des Landes.
Sélections : FID Marseille 2019, International Film Festival Contis 2019

Terra di Nessuno, 65', 2014, documentaire, produit par Prima Luce
Réalisé avec le soutien du CNC, de la Région Aquitaine et de la région PACA.
Sélections : FID Marseille 2015, Doc Mexico (2015), Trieste Film Festival (2016), Festival International du Documentaire de Moscou (2016), Festival Filmer le Travail de Poitiers (2016)...

La mémoire et la mer, 36', 2012
Réalisé avec le soutien de l'université d'Aix-Marseille, la région PACA en partenariat avec le CNC, et l'INA.
Sélections : FID Campus 2013, rencontres cinématographiques de Bejaia, Algérie 2012...

Une personne, une ligne, 5', 2011
Réalisé dans la prison des Beaumettes à Marseille avec l'association Lieux fictifs à partir des archives de l'INA.

FICHE TECHNIQUE

Titre français : Paroles de bandits
Titre anglais : Words of bandits
Langues : français, anglais, tigrinia, arabe
Sous-titres : français, anglais
Durée : 90'
Genre : documentaire
Date de fin de production : mai 2019
Pays de production : France
Production : Prima Luce
Format image : UHD, couleur
Ratio : 16/9
Son : 5.1
Format tournage : UHD

EQUIPE ARTISTIQUE

Ecriture, réalisation et image : Jean Boiron-Lajous
Production : Prima Luce - Loïc Legrand et Antonio Magliano
Son et assistanat à la réalisation : Christine Dancausse, Aurélien Marsais, Hadrien Basch
Montage : Myriam Ayçaguer
Musique : Raphael Hénard, N'Dembo Ziavoula
Montage son et mixage : N'Dembo Ziavoula
Etalonnage : Lucie Bruneteau
Assistants de production : Tristan Leyri, Lou Sanchez
Direction de post-production : Jacques Parmentier
Traductions : Lisa Ianelli, Taha, Hassen Ferhani, Djamel
Moyens techniques : Prima Luce, Maelstrom Studios
Affichiste : Joran Tabeaud

Partenaires financiers :
avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine,
du Centre de la Cinématographie et de l'Image Animée,
de la SACEM
et de la Bourse "Brouillon d'un rêve" de la SCAM

FESTIVALS

DOK LEIPZIG, Allemagne, novembre 2019